

PROJET DE CENTRALE PHOTOVOLTAÏQUE AU SOL

CS Trou du Mouton

Commune d'Olonzac (34)



Domaine de Patau - 34420 Villeneuve-lès-Béziers
Tél. 04 67 26 61 28 - contact@quadran.fr

**DOSSIER DE DEMANDE DE
PERMIS DE CONSTRUIRE**

SOMMAIRE

- **Préambule**

- **PC1a** Plan de situation sur extrait de carte IGN
- **PC1b** Plan de situation cadastral

- **PC2a** Plan de masse sur photo aérienne
- **PC2b** Plan de masse avec cotes et levé topo

- **PC3a** Coupes du terrain et des constructions
- **PC3b** Coupes des structures photovoltaïques

- **PC4** Notice descriptive du projet

- **PC5** Plan des façades et toitures des locaux techniques

- **PC6** Document graphique permettant d'apprécier l'insertion du projet dans son environnement : photomontages

- **PC7** Photographies permettant de situer le terrain dans son environnement proche

- **PC8** Photographies permettant de situer le terrain dans son environnement lointain

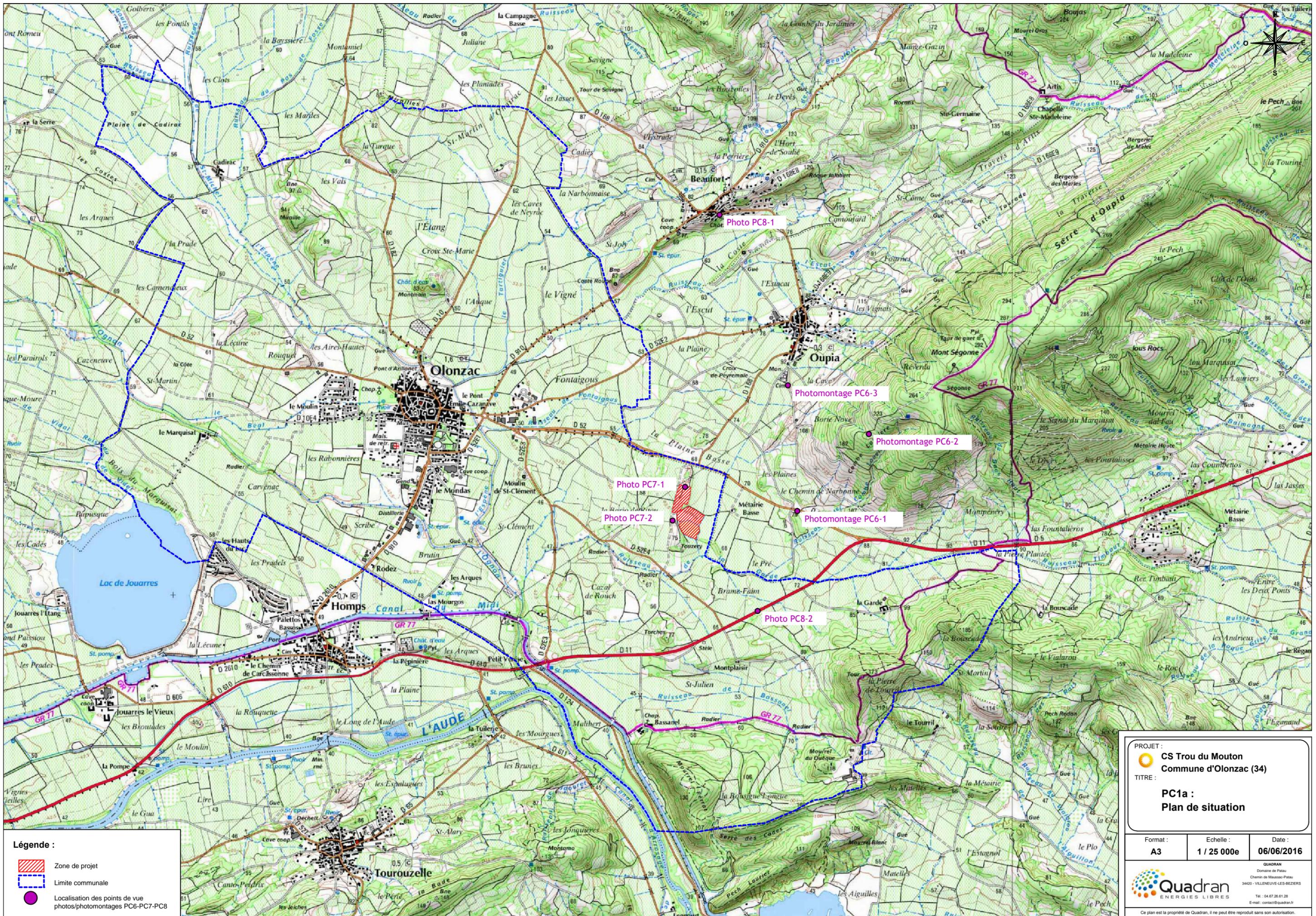
PRÉAMBULE

Le Groupe Quadran, dont le siège se situe à Villeneuve lès Béziers, fait partie des principaux acteurs indépendants en terme de production d'électricité d'origine renouvelable, et en particulier en ce qui concerne le solaire photovoltaïque.

Afin de travailler au développement d'un projet de centrale photovoltaïque au sol sur la commune d'Olonzac, Quadran a créé une filiale dénommée CS Trou du Mouton, uniquement dédiée à ce projet.

L'objet de cette demande de permis de construire consiste donc à décrire l'installation qui est projetée.

Les pièces réglementairement prévues et présentées ci-après sont relatives à la situation géographique et cadastrale du terrain, au plan de masse général et aux plans de coupe du terrain et des installations, ainsi qu'à la description du projet et aux insertions graphiques permettant d'apprécier le futur projet.



Légende :

-  Zone de projet
-  Limite communale
-  Localisation des points de vue photos/photomontages PC6-PC7-PC8

PROJET :  **CS Trou du Mouton**
Commune d'Olonzac (34)

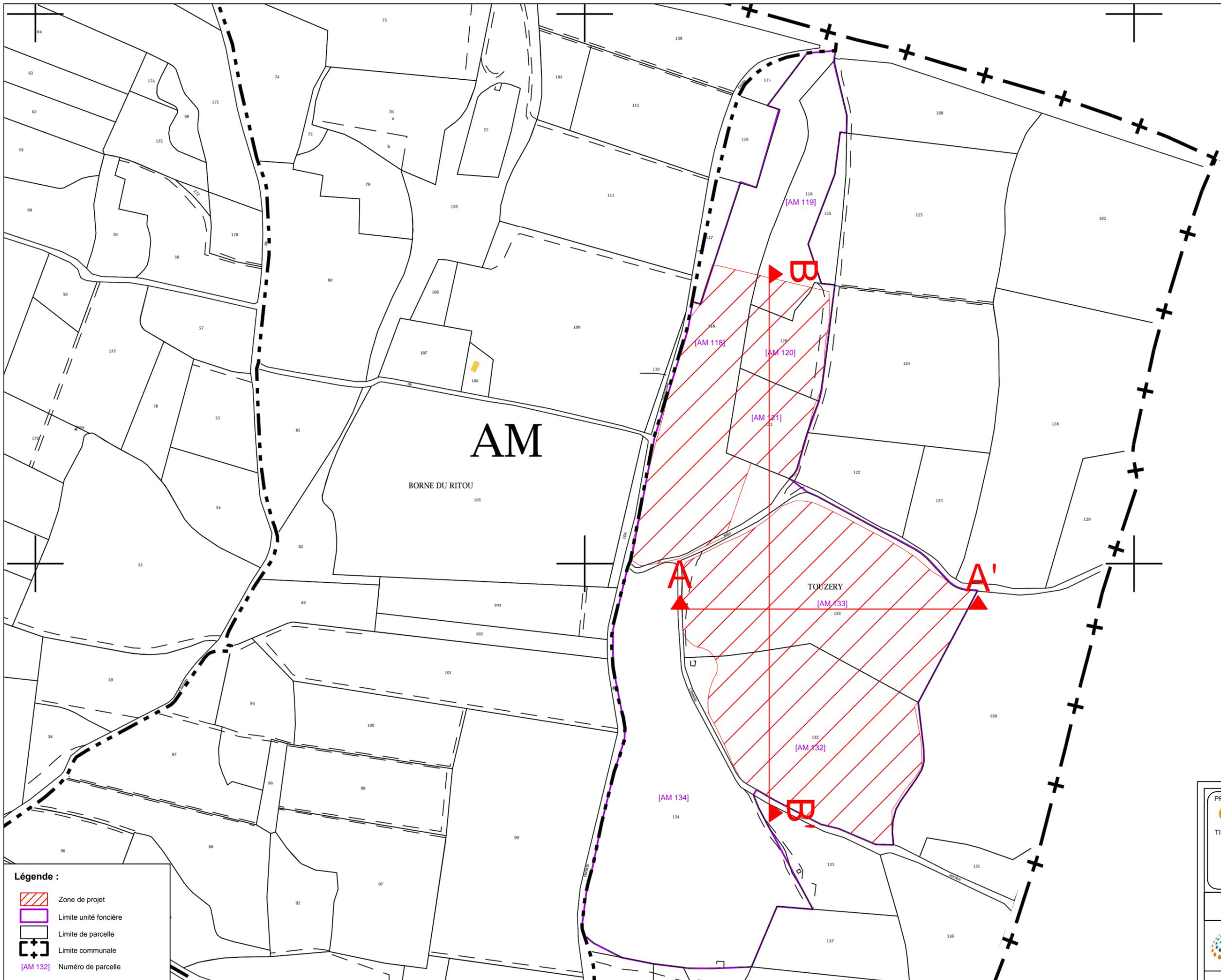
TITRE : **PC1a : Plan de situation**

Format : A3	Echelle : 1 / 25 000e	Date : 06/06/2016
-----------------------	---------------------------------	-----------------------------

 **Quadrans**
 ÉNERGIES LIBRES

QUADRAN
 Domaine de Patau
 Chemin de Massac-Patau
 34420 - VILLENEUVE-LES-BEZIERS
 Tél. : 04.67.26.61.28
 E-mail : contact@quadrans.fr

Ce plan est la propriété de Quadrans. Il ne peut être reproduit sans son autorisation.



Légende :

- Zone de projet
- Limite unité foncière
- Limite de parcelle
- Limite communale
- Numéro de parcelle

PROJET : **CS Trou du Mouton**
Commune d'Olonzac (34)

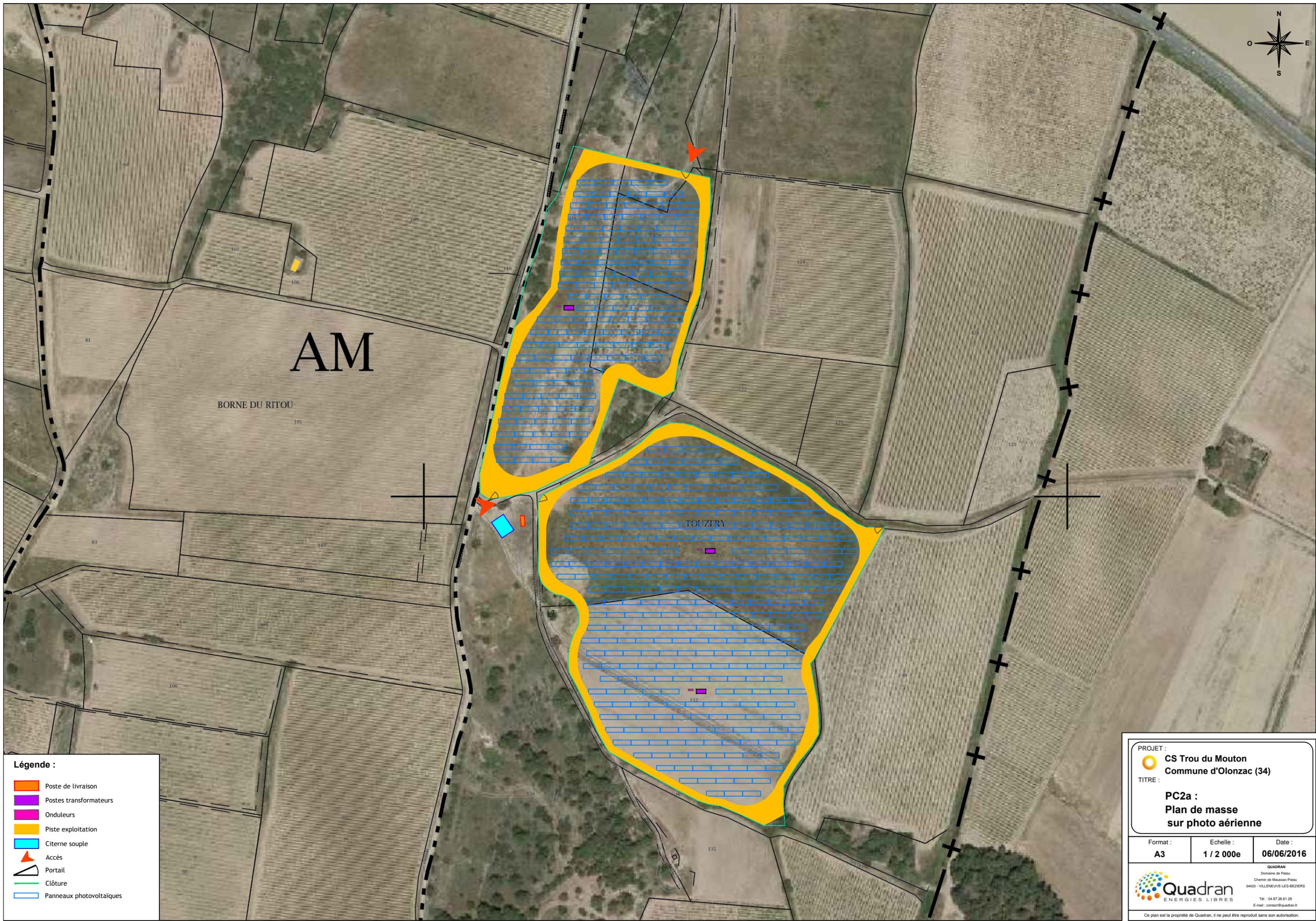
TITRE : **PC1b :**
Plan de situation cadastral

Format :	Echelle :	Date :
A3	1 / 2 500e	06/06/2016

Quadran
ÉNERGIES LIBRES

QUADRAN
Domaine de Patau
Chemin de Massas-Patau
34420 - VILLENEUVE-LES-BEZIERS
Tél. : 04.67.26.61.28
E-mail : contact@quadran.fr

Ce plan est la propriété de Quadran, il ne peut être reproduit sans son autorisation.



Légende :

- Poste de livraison
- Postes transformateurs
- Onduleurs
- Piste exploitation
- Citerne souple
- Accès
- Portail
- Clôture
- Panneaux photovoltaïques

PROJET : **CS Trou du Mouton**
Commune d'Olonzac (34)

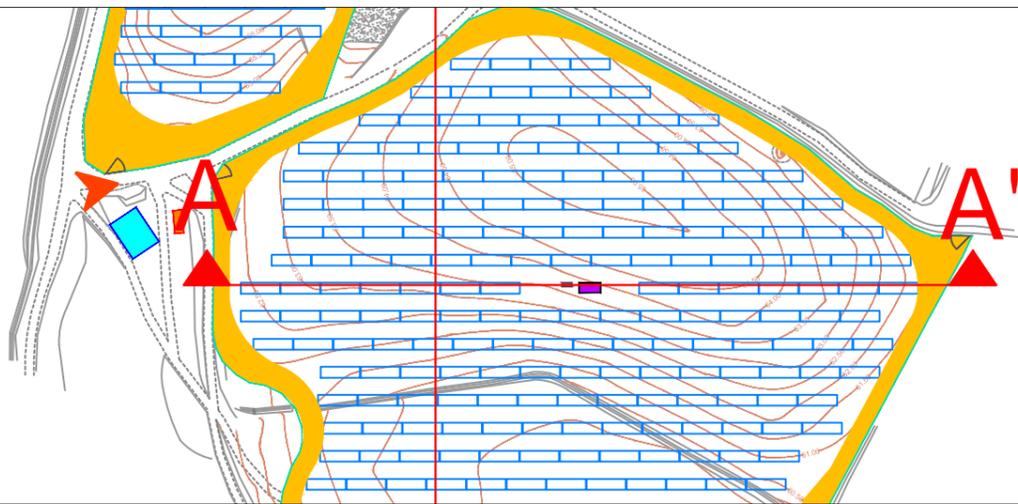
TITRE : **PC2a :
Plan de masse
sur photo aérienne**

Format : A3	Echelle : 1 / 2 000e	Date : 06/06/2016
-----------------------	--------------------------------	-----------------------------

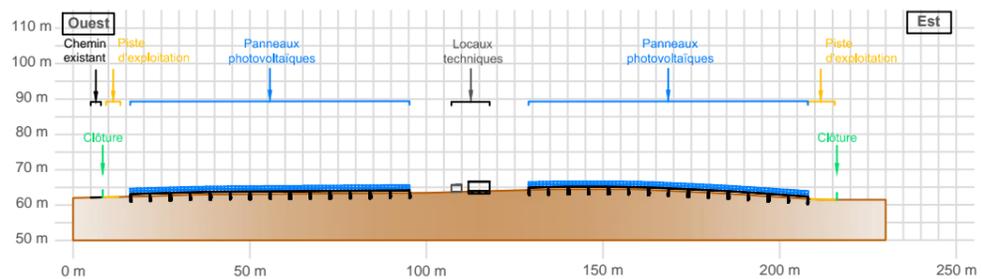
Quadran
ÉNERGIES LIBRES

QUADRAN
Domaine de Patau
Chemin de Maussac-Patau
34420 - VILLENEUVE-LES-BEZIERS
Tél. : 04.67.26.61.28
E-mail : contact@quadran.fr

Ce plan est la propriété de Quadran, il ne peut être reproduit sans son autorisation.

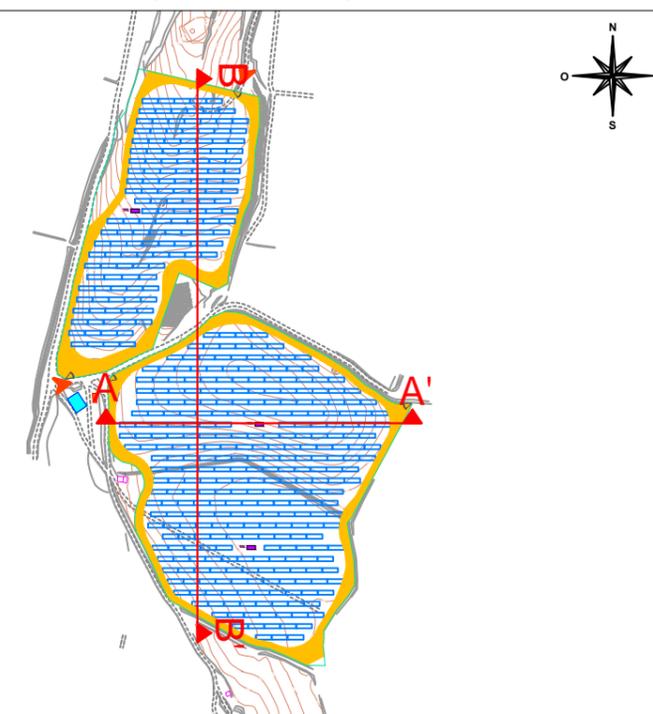


Coupe AA'

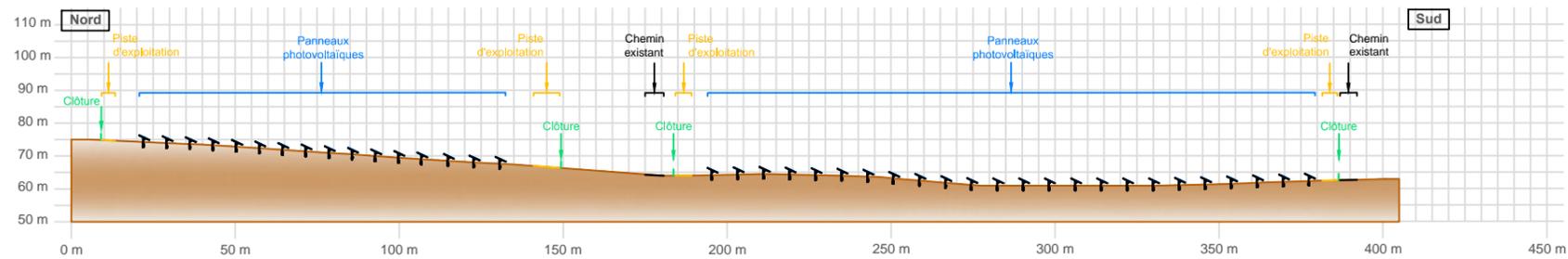


Plan de situation des coupes

(échelle 1 / 5000e)



Coupe BB'



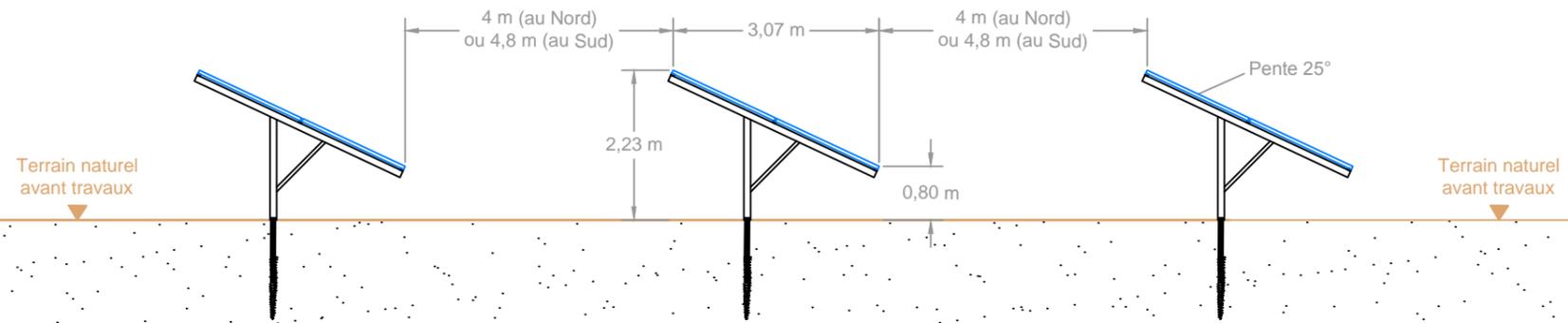
PROJET : **CS Trou du Mouton**
Commune d'Olonzac (34)
TITRE : **PC3a :**
Coupes du terrain
et des constructions

Format : A3	Echelle : 1 / 2 000e	Date : 06/06/2016
-----------------------	--------------------------------	-----------------------------

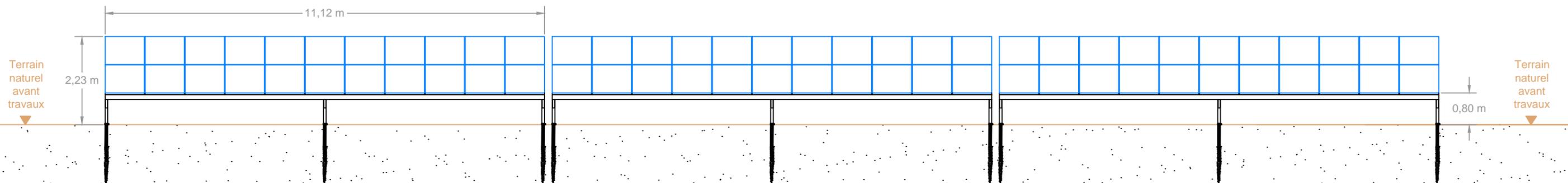
Quadran
ÉNERGIES LIBRES
QUADRAN
Domaine de Patau
Chemin de Maussac-Patau
34420 - VILLENEUVE-LES-BEZIERS
Tél : 04.67.26.61.28
E-mail : contact@quadran.fr

Ce plan est la propriété de Quadran, il ne peut être reproduit sans son autorisation.

Coupe transversale



Coupe longitudinale



PROJET :
 **CS Trou du Mouton**
Commune d'Olonzac (34)

TITRE :
PC3b :
Coupes des structures

Format : A3	Echelle : 1 / 100e	Date : 06/06/2016
-----------------------	------------------------------	-----------------------------

 **Quadran**
 ÉNERGIES LIBRES

QUADRAN
 Domaine de Patau
 Chemin de Massac-Patau
 34420 - VILLENEUVE-LES-BEZIERS
 Tél. : 04.67.26.61.28
 E-mail : contact@quadrان.fr

Ce plan est la propriété de Quadran, il ne peut être reproduit sans son autorisation.

PC4 : NOTICE DESCRIPTIVE (page 1/3)

• Le terrain

Situation du terrain

Le terrain concerné par la mise en œuvre de ce projet solaire est situé précisément sur les lieudits Touzery et Le Trou du Mouton sur la commune d'Olonzac dans le département de l'Hérault (34) en région Occitanie. Le projet est situé à environ 2 km au sud-est du centre du village, proche de la limite entre les communes d'Olonzac et d'Oupia et au sud de la route départementale D52.

Les parcelles concernées par le projet appartiennent à la mairie d'Olonzac et quelques propriétaires privés. Elles sont toutes cadastrées au sein de la section AM ; elles représentent une surface cadastrale totale de 9,143 ha. La zone clôturée pour la mise en œuvre du projet ne concerne, elle, qu'environ 5 ha.

Concernant le règlement d'urbanisme de la commune, approuvé en 2009, le projet situé en zone agricole et en partie sur une ancienne décharge, est compatible avec le règlement du Plan Local d'Urbanisme dans la mesure où la production d'énergie électrique est d'intérêt public. De plus, la zone-projet présente une compatibilité avec le Schéma de Cohérence Territoriale vis à vis du statut «d'équipement d'intérêt public».

L'ancienne décharge, sur laquelle le projet prend place, située dans l'unité paysagère «Plaine viticole de l'Aude», s'insère au sein d'un territoire de terres en friches et cultivées : en majorité des vignes. Aucune partie des installations qui seront mises en œuvre n'est située en espace boisé classé, ni en site classé, ni dans une zone bénéficiant d'une protection réglementaire, ni dans une zone sensible ou d'influence liée au Canal du Midi.

L'altimétrie sur l'ensemble du site varie entre +60m NGF et + 74m NGF.

Présentation du terrain

Le secteur concerné par le projet solaire photovoltaïque peut se caractériser comme un secteur de vignobles dans lequel se situe l'ancienne décharge.

Nature et description du terrain et de ses abords

La future zone clôturée du projet se décompose en deux parties. Une première partie, au sud, est celle où s'étend l'ancienne décharge municipale, fermée et réhabilitée il y a une dizaine d'années. Le sol y est pollué et inexploitable pour le domaine agricole, dû à l'enfouissement de plusieurs tonnes de déchets. On note également qu'au sud de cette ancienne décharge, le terrain est à l'état de friche agricole récente et n'est donc plus cultivée aujourd'hui. Le reste de la zone du projet, la partie nord, peut se décrire comme des terrains peu boisés, avec une végétation arbustive spontanée.

En bordure immédiate de l'enceinte clôturée du projet (les deux zones) se trouvent d'autres friches agricoles ainsi que des terrains en vignes. Au nord, et à l'extérieur de la zone clôturée également, se trouve un pylône d'une ligne haute tension du réseau de transport de l'électricité.

D'une manière générale le terrain qui sera concerné par le projet est en légère pente orientée sud, ce qui est favorable à l'implantation d'une centrale photovoltaïque au sol.

Description des constructions sur, et autour du terrain

La zone-projet est située dans un secteur peu urbanisé : seule une ancienne habitation est présente, en ruines depuis de nombreuses années.

Aucune habitation n'est présente dans l'enceinte du projet, ni implantée dans un rayon de 500 m autour de celle-ci. Les bourgs les plus proches sont ceux d'Oupia à environ 1,3 km au nord et celui d'Olonzac à environ 2 km à l'ouest.

On note cependant la présence d'un petit cabanon à proximité de l'enceinte du projet, appartenant à un des propriétaires du terrain.

PC4 : NOTICE DESCRIPTIVE (page 2/3)

- **Le projet**

Panneaux solaires

L'unité de base d'un projet photovoltaïque est le panneau solaire. Les modules envisagés pour la mise en œuvre auront des dimensions de (longueur x largeur x épaisseur en mm) : 1640 x 992 x 40.

Ces modules sont testés contre les chocs, les charges de pression, et sont traités pour être antireflets. Ils sont posés sur des structures métalliques qui reposent elles-mêmes sur des pieux qui seront enfoncés directement dans le sol pour les terrains en laissés en friche ou à l'état naturel. Pour les terrains concernés par l'emprise de l'ancienne décharge, les structures qui y seront installées reposeront sur des ancrages hors sol de type gabions ou bacs lestés afin de préserver l'étanchéité du sol où sont ensevelis des déchets.

La structure de base sera une table sur laquelle seront posés 22 modules (11 sur la longueur et 2 sur la hauteur, en portrait). Une table de base mesure 22,27 m de long sur 3,07m de large (en projeté au sol). Ces tables étant posées les unes à côté des autres sur une même rangée avec un écart entre elles de l'ordre de 15 cm, tout en épousant les courbes du terrain, on ne les distinguera pas réellement les unes de autres.

Locaux techniques

La réalisation d'une centrale photovoltaïque au sol requiert pour son bon fonctionnement la mise en place de locaux techniques et d'un poste de livraison. Plusieurs emplacements sont donc prévus pour la mise en place de ces locaux (cf. plan de masse et plan de coupe) en fonction des impératifs techniques liés à la transformation et au transport de l'énergie.

Les locaux techniques destinés à recevoir des appareillages électriques seront de forme rectangulaires ; ce sera des préfabriqués en béton pour lesquels la mise en couleur sera beige nacré (code RAL 1035). Le poste de livraison situé en bordure de site à l'ouest, entre les deux zones clôturée - de manière à être accessible depuis l'extérieur.

Clôtures, portails, végétation et accès sur le terrain

Le site sera protégé par une clôture rigide en treillis soudé, soutenue par des poteaux. La hauteur de cette clôture sera de 2m par rapport au terrain naturel et sera constituée de mailles larges de 10cm x 5cm, et elle sera de couleur verte. De petites ouvertures y seront ponctuellement aménagées - tous les 100 m - de manière à pouvoir laisser passer la petite faune.

La végétation à l'intérieur des deux zones clôturées (essentiellement quelques arbustes sur la zone nord) sera enlevée de manière à permettre la mise en œuvre des structures. Hormis pour la mise en œuvre du chemin de circulation interne et pour la pose des locaux techniques et du poste de livraison, le sous-sol ne sera pas affecté. En effet, les pieux supportant les modules seront enfoncés à même le sol, ce qui permettra à la végétation de repousser assez rapidement après le chantier. Pour la partie où les pieux ne pourront être enfoncés, des gabions, au nombre de trois par table, seront posés sur le sol et les structures seront réglables en cas de léger enfoncement du sol.

L'accès au site sera possible par des portails de même hauteur que les clôtures, avec double vantaux métalliques ouvrant à la française. La couleur de ces portails sera identique à la clôture d'enceinte.

La zone-projet est située à proximité de la RD 11 qui relie Béziers à Carcassonne. Elle est encadrée par la RD52 au nord, et la RD52E4 au sud. Ces deux routes départementales sont reliées par un chemin communal dit «ancien chemin de Narbonne à Oupia» qui longe la zone-projet, côté ouest. L'accès à la zone projet peut ainsi se faire depuis les deux départementales (RD52 et RD52E4), via le chemin communal.

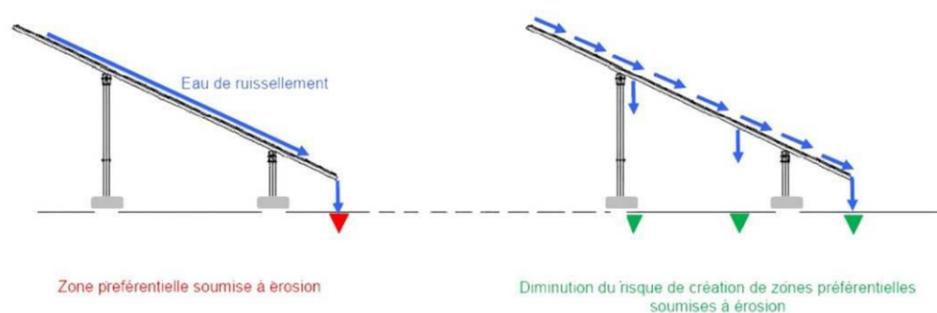
PC4 : NOTICE DESCRIPTIVE (page 3/3)

Eaux usées et eaux pluviales

Aucun rejet d'eaux usées n'aura lieu sur cette installation.

Les locaux techniques disposés pour le bon fonctionnement de la centrale photovoltaïque n'engendreront qu'une imperméabilisation très faible et dérisoire : le régime d'écoulement des eaux actuel ou tel qui sera prévu suite au réaménagement total, sera maintenu.

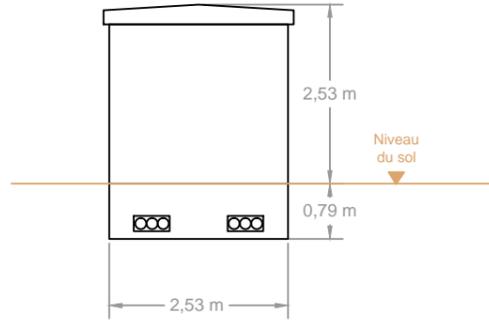
Bien que constituant une surface d'interception des eaux de ruissellement, les panneaux permettent de conserver une surface d'infiltration nettement suffisante. L'espacement des lignes de modules permettra également un écoulement intermédiaire des eaux ruisselant sur les panneaux, limitant ainsi la concentration des écoulements. (cf. schéma de principe ci-dessous)



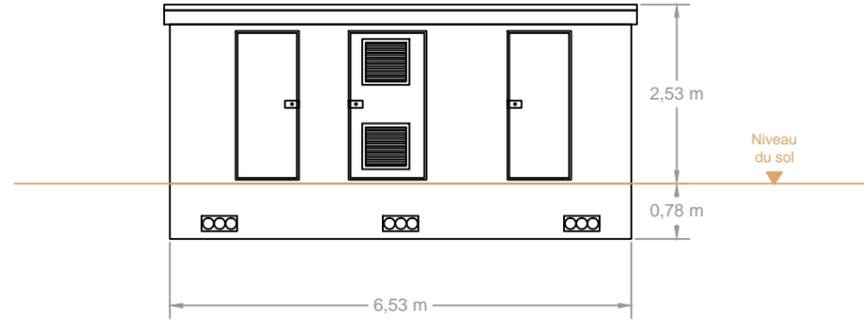
Le chemin de circulation interne ne créera pas de zone imperméabilisée et la surface totale des locaux techniques sera inférieure à 70m², tandis que l'aire clôturée envisagée est de l'ordre de 5 ha.

Poste de livraison

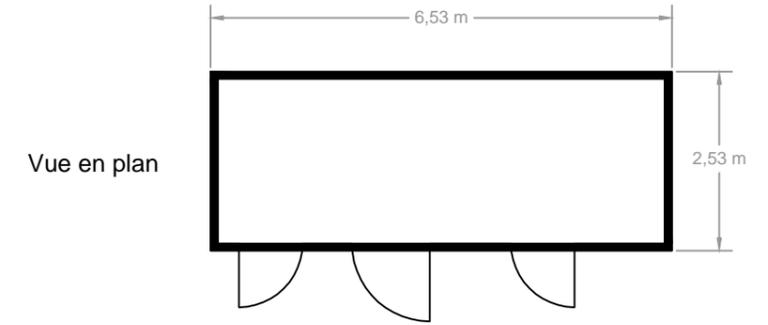
Face gauche



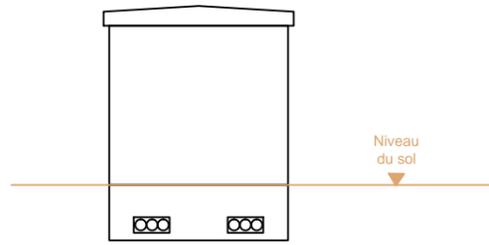
Face avant



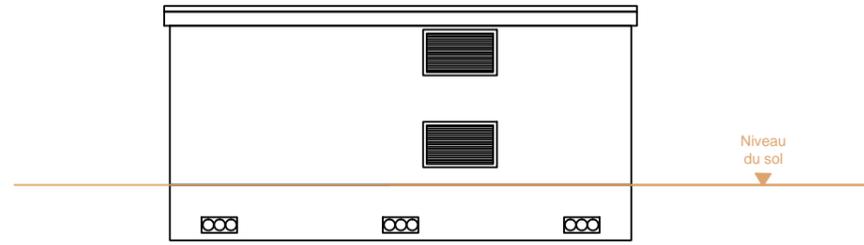
Vue en plan



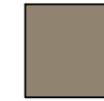
Face droite



Face arrière

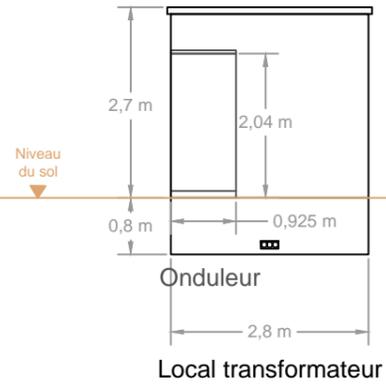


Couleur crépi extérieur
du poste de livraison :
RAL1035 - beige nacré

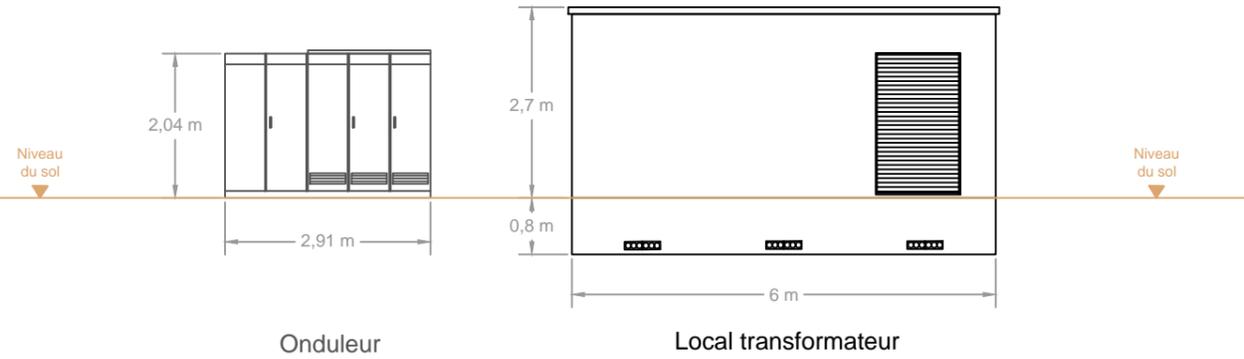


Postes onduleurs/transformateurs

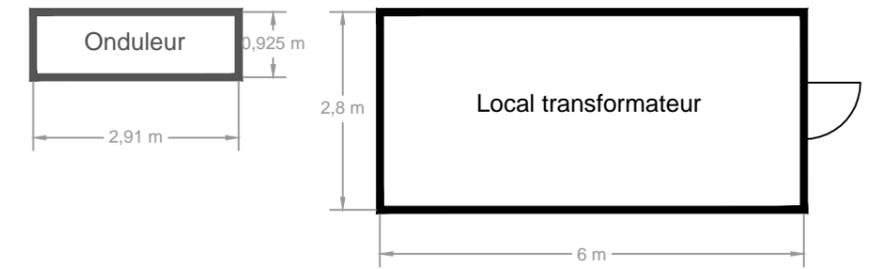
Face gauche



Face avant



Vue en plan



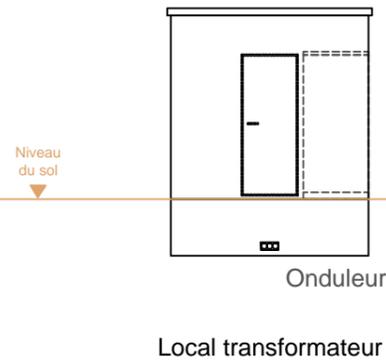
Couleur crépi extérieur
du local transformateur :
RAL 1035 - beige nacré



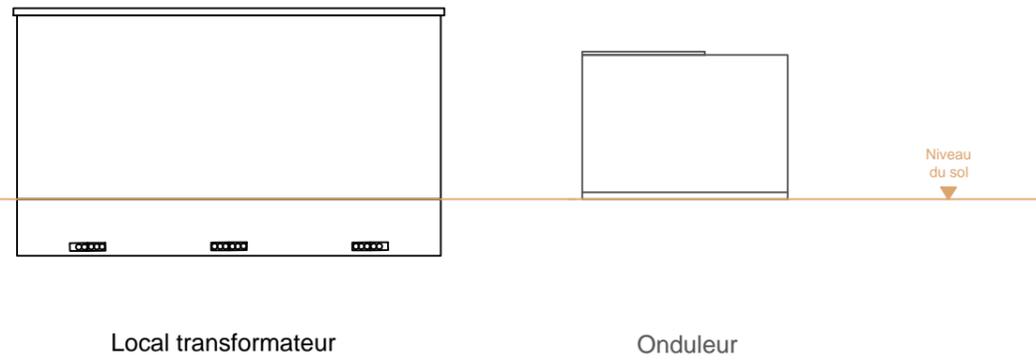
Couleur dominante des onduleurs :
gris clair



Face droite



Face arrière



PROJET :
 **CS Trou du Mouton**
Commune d'Olonzac (34)
TITRE :
**PC5 :
Plans des façades et toitures
des locaux techniques**

Format : A3 Echelle : 1 / 100e Date : 06/06/2016

 **Quadran**
ÉNERGIES LIBRES
QUADRAN
Domaine de Patau
Chemin de Massac-Patau
34420 - VILLENEUVE-LES-BEZIERS
Tél : 04.67.20.61.28
E-mail : contact@quadran.fr

Ce plan est la propriété de Quadran, il ne peut être reproduit sans son autorisation.

PC6 : INSERTION DU PROJET DANS SON ENVIRONNEMENT

- **Photomontage n°1**

La photo est prise depuis la route départementale RD52 en direction d'Olonzac. On y distingue en fond les deux bosquets qui encadrent l'enceinte clôturée du projet ainsi que les pylônes électriques.

Vue actuelle



Photomontage après réalisation du projet



- **Photomontage n°2**

La photo est prise depuis la Serre d'Oupia qui culmine à 294 mètres. Cela permet de visualiser de façon complète l'environnement proche autour de la centrale solaire. On y distingue encore les deux bosquets ainsi que le pylône électrique. Le photomontage permet de montrer que l'implantation des panneaux photovoltaïques ne dénature pas de façon remarquable le paysage.

Vue actuelle



Photomontage après réalisation du projet



- **Photomontage n°3**

La photo est prise depuis les abords du village d'Oupia. A cette distance, on distingue peu l'implantation des panneaux solaire par rapport aux bois qui l'encadrent.

Vue actuelle



Photomontage après réalisation du projet



PC7 : SITUATION DU TERRAIN DANS SON ENVIRONNEMENT PROCHE

La pièce PC7 permet de connaître l'aspect du terrain d'implantation et des terrains avoisinants, afin de le situer dans son environnement proche.



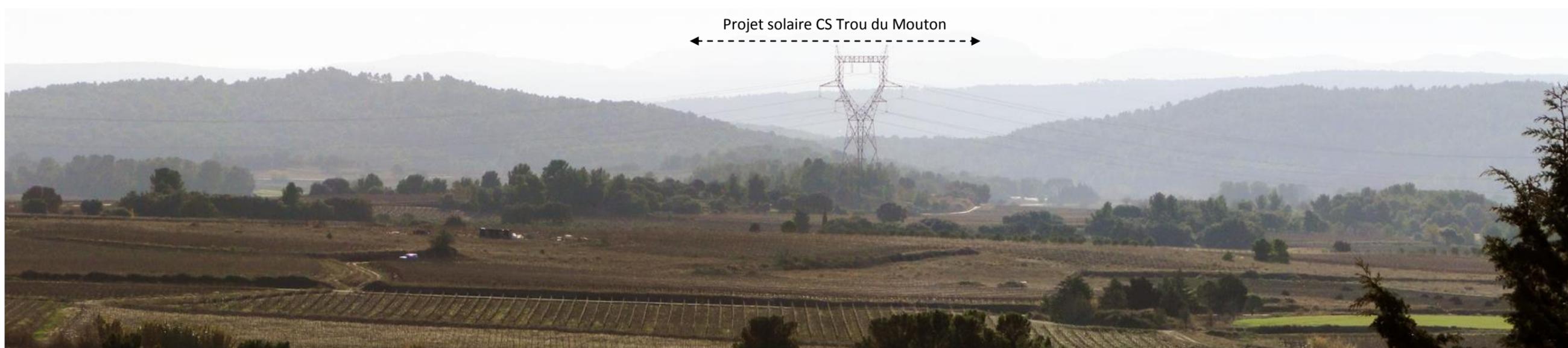
Cette photo est prise depuis la butte nord, proche du pylône électrique, en direction du sud. On y distingue l'ensemble de la zone projet jusqu'à la butte boisée immédiatement au sud de l'emprise du projet.



Cette photo est prise depuis le côté ouest de la zone sud du projet, proche du cabanon existant, et en direction du nord-est. On y distingue la jeune plantation sur l'ancienne décharge.

PC8 : SITUATION DU TERRAIN DANS SON ENVIRONNEMENT LOINTAIN

La pièce PC8 permet de connaître l'aspect du terrain d'implantation et des terrains avoisinants, afin de le situer dans son environnement plus lointain.



Cette photo est prise depuis les abords du château de Beaufort à plus de deux kilomètres au nord, proche de la route D52E2. On y distingue partiellement la zone projet.



Cette photo est prise depuis le sud de la route D11 à environ un kilomètre au sud-est du projet. On y aperçoit la butte boisée située au sud de l'enceinte du projet et le pylône électrique au nord du projet.